

MEDDE - DGITM

Service Technique
des Remontées
Mécaniques
et des Transports
Guidés
(STRMTG)

28/09/2015

Les remontées mécaniques

- **Les investissements en 2015**
- **Les câbles mis en service en 2014**
- **Le parc des remontées mécaniques au 31/12/2014**
- **Le trafic de la saison 2014/2015**



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable,
et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

PREAMBULE

Le présent document comporte 5 parties portant sur :

I - Le montant des investissements pour les installations nouvelles de remontées mécaniques et de tapis roulants de stations de montagne ; il correspond aux données recueillies en août 2015, auprès des maîtres d'œuvre ;

II - L'inventaire des câbles neufs mis en service en 2014 ;

III - Le parc de remontées mécaniques et de tapis roulants en service au 31 décembre 2014 ; les installations dites "en service" sont des installations autorisées administrativement à fonctionner, même si elles ont été pas ou peu exploitées au cours de la saison pour une raison ou une autre (par exemple le manque de neige).

IV - Les exploitants ;

V - Le trafic observé lors de la saison 2014/2015.

La définition des "remontées mécaniques" est donnée par l'article L342-7 du code du tourisme :

Sont dénommées "remontées mécaniques" tous les appareils de transports publics de personnes par chemin de fer funiculaire ou à crémaillère, par téléphérique, par téléski ou par tout autre engin utilisant des câbles porteurs ou tracteurs".

Les **téléphériques**, au sens réglementaire du terme, comprennent les téléphériques bicâble et les téléphériques monocâble (télécabines, télésièges).

Le terme **téléski** englobe les remonte-pentes à perches (fixes ou découplables), à cordes, à enrouleurs ou à câble bas.

Les **autres installations** de remontées mécaniques se composent notamment des funiculaires, des ascenseurs inclinés, et des chemins de fer à crémaillère.

Les tapis roulants pris en compte dans le présent document sont ceux visés à l'article L342-17-1 du code du tourisme :

"[...] tapis roulants assurant un transport à vocation touristique ou sportive dans les stations de montagne."

- ➔ Les informations contenues dans ce document sont issues de la base de données CAIRN (CAtalogue Informatisé des Remontées mécaniques Nationales), ex. FIRM, gérée par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG). Ces informations ont été recueillies en août 2015.
- ➔ Cette base de données CAIRN est accessible à tous à partir du site Internet du STRMTG :
www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr/
- ➔ La liste des différentes catégories d'installations, avec leur codification, est annexée en fin de document.

SOMMAIRE

I. LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN REMONTÉES MÉCANIQUES NOUVELLES EN 2015	4
I.1 Les investissements en installations nouvelles en 2015	5
I.2 Évolution de l'investissement	7
I.3 Commentaires sur les investissements en remontées mécaniques nouvelles	9
II.L'INVENTAIRE DES CÂBLES NEUFS MIS EN SERVICE EN 2014	13
III.LE PARC DES REMONTÉES MÉCANIQUES AU 31/12/2014	16
III.1 Le parc au 31/12/2014 : Caractéristiques et évolution	16
III.2 Le parc des téléphériques	18
III.2.1 Composition et évolution	18
III.2.2 Répartition par massif	20
III.3 Le parc des téléskis	22
III.3.1 Composition et évolution	22
III.3.2 Répartition par massif	24
III.4 Le parc des autres installations	26
III.4.1 Composition et évolution	26
III.5 Les tapis roulants	27
IV.LES EXPLOITANTS	29
V.LE TRAFIC DE LA SAISON 2014/2015	33
V.1 Enquête saison 2014/2015	34
V.2 Trafic déclaré – Trafic estimé	35
V.3 Trafic par catégorie d'installation (saison 2014/2015)	37
V.4 Trafic par massif – Évolution sur les dernières saisons	37
ANNEXE	39

I. Les investissements réalisés en remontées mécaniques nouvelles en 2015

I.1 Les investissements en installations nouvelles en 2015

Les investissements en installations nouvelles en 2015 se montent à 104,32 millions d'Euros HT.

Le tableau ci-dessous présente les montants de ces investissements, ainsi que le nombre de ces installations nouvelles, réparties par massif et par catégorie d'installations. Il ne prend pas en compte les modifications des remontées mécaniques existantes (sauf si elles ont pour objet de modifier la catégorie de la remontée mécanique, par exemple un TSF transformé en TSD).

Les montants sont donnés en Millions d'euros HT, **sur la base des informations fournies par les maîtres d'œuvre**. Le nombre d'installations de chaque catégorie est indiqué entre parenthèses.

		Tapis roulants	Téléskis	Télesièges à attaches fixes	Télesièges à attaches débrayables	Télécabines à attaches débrayables	Téléphérique bi-câble	Funiculaire	Investissement (montant sous maîtrise d'œuvre)	Nombre d'installations
M A S S I F S	Alpes du Nord	3,3 (15)	2,56 (16)	5 (2)	43,3 (7)	10,5 (1)	3 (1)	1,76 (1)	69,42	43
	Alpes du Sud	0,12 (1)	0,05 (1)		6,5 (1)				6,67	3
	Pyrénées	0,05 (1)		1,5 (1)	14,10 (2)				15,65	4
	Massif Central			2,5 (1)	2,78 (1)				5,28	2
	Jura Vosges		0,6 (1)		6,7 (1)				7,3	2
	Corse									
	Investissement total et nombre d'installations par catégorie		3,47 (17)	3,21 (18)	9 (4)	73,38 (12)	10,5 (1)	3 (1)	1,76 (1)	104,32

Les principales installations nouvelles se répartissent comme suit :

- télesièges à attaches fixes :

4 TSF 4 places sont construits dans les stations du Lioran (15), de Val Louron (65), de Manigod (74) et St Jean d'Aulps (74)

- télesièges à attaches débrayables :

3 TSD 4 places sont construits dans les stations de Superbesse (63), Les Ménuires (73) et Les Houches (74)

9 TSD 6 places sont construits dans les stations d'Auron (06), Superbagnères (31), St Lary Soulan (65), Les Arcs (73), Aussois (73), Les Ménuires (73), Méribel (73), Avoriaz (74) et Gérardmer (88)

- télécabines à attaches débrayables :

1 TCD 10 places est construite dans la station de La Plagne (73)

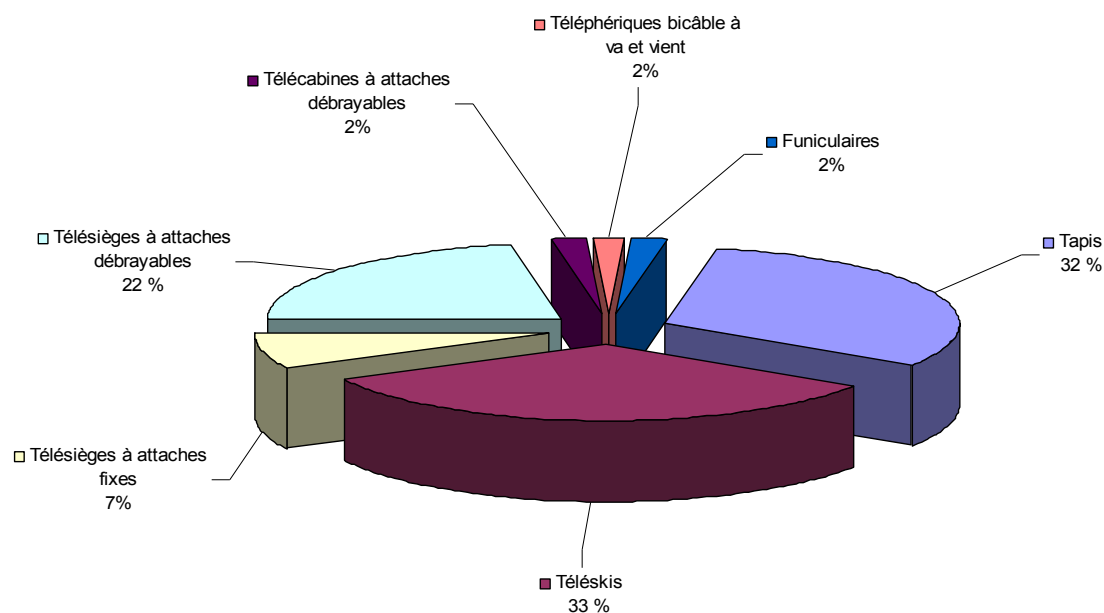
- téléphériques bi-câble :

1 téléphérique bi-câble est construit dans la station des Arcs (73)

- funiculaire :

1 funiculaire est construit dans la station de Chamonix Brévent (74)

REPARTITION DES APPAREILS NOUVEAUX PAR CATEGORIE D'INSTALLATIONS



REPARTITION DES APPAREILS NOUVEAUX PAR CONSTRUCTEUR ET PAR CATEGORIE D'INSTALLATIONS

		CATEGORIES D'INSTALLATIONS						TOTAL	
		Tapis roulants	Téléskis	Ts à attaches fixes	Ts à attaches débrayables	Tc à attaches débrayables	Tph bicâble à va et vient		Funiculaire
CONSTRUCTEURS	POMA			3	6	1			10
	DOPPELMAYR		2		4				6
	LEITNER				1				1
	BMF						1	1	2
	INGELO				1				1
	GMM		8	1					9
	LST ROPEWAYS	2	2						4
	FICAP	5							5
	SUNKID	8							8
	IDM		1						1
	Non encore attribués	2	5						7
	TOTAL	17	18	4	12	1	1	1	54

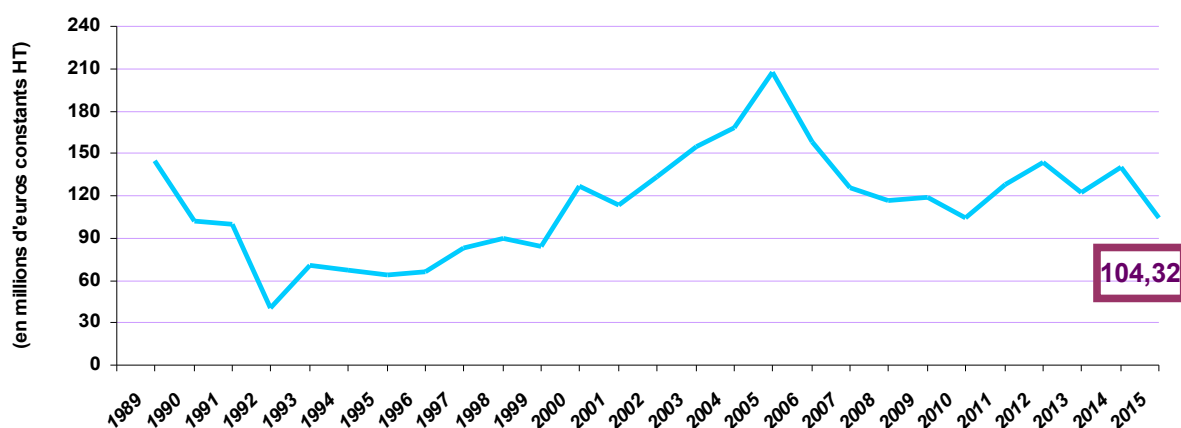
Ts = Télésiège Tc = Télécabine Tph = Téléphérique

I.2 Évolution de l'investissement

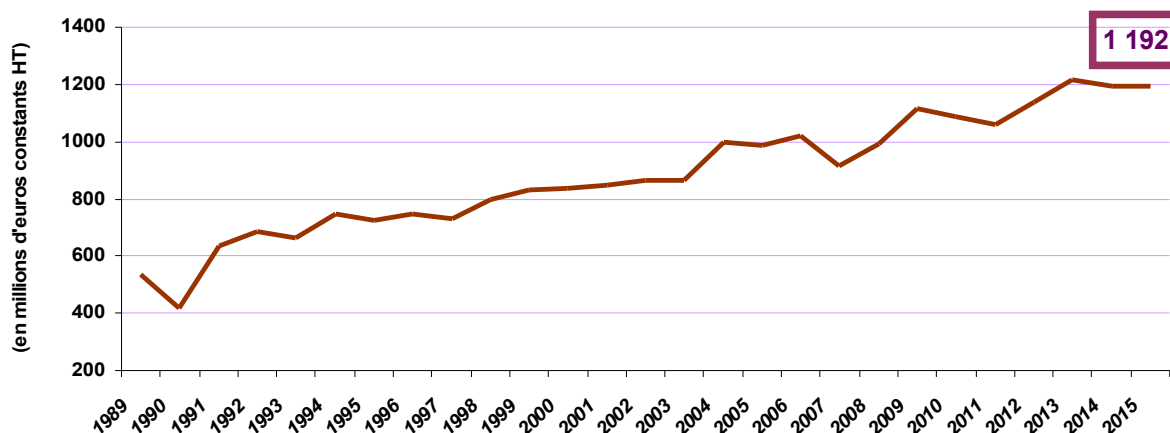
Nota : depuis 1997, seuls les investissements en constructions nouvelles sont pris en compte.
Depuis l'an dernier les investissements en tapis roulants de station de montagne sont pris en compte.

EVOLUTION COMPAREE DES INVESTISSEMENTS SUR LES REMONTEES MECANIQUES - TAPIS ROULANTS ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPLOITANTS DE REMONTEES MECANIQUES DE MONTAGNE (en M€ constants HT)

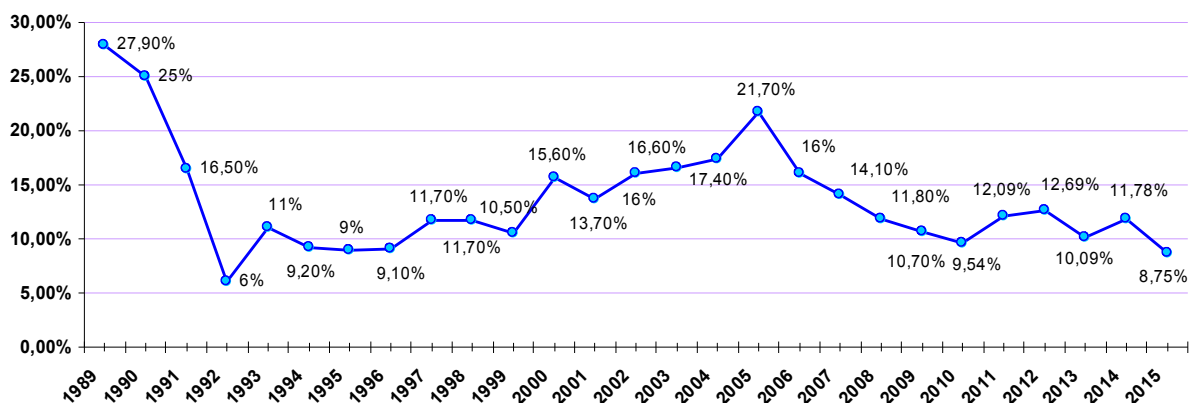
INVESTISSEMENTS



CHIFFRE D'AFFAIRES



EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES HIVERNAL DE LA SAISON PREDEDETE

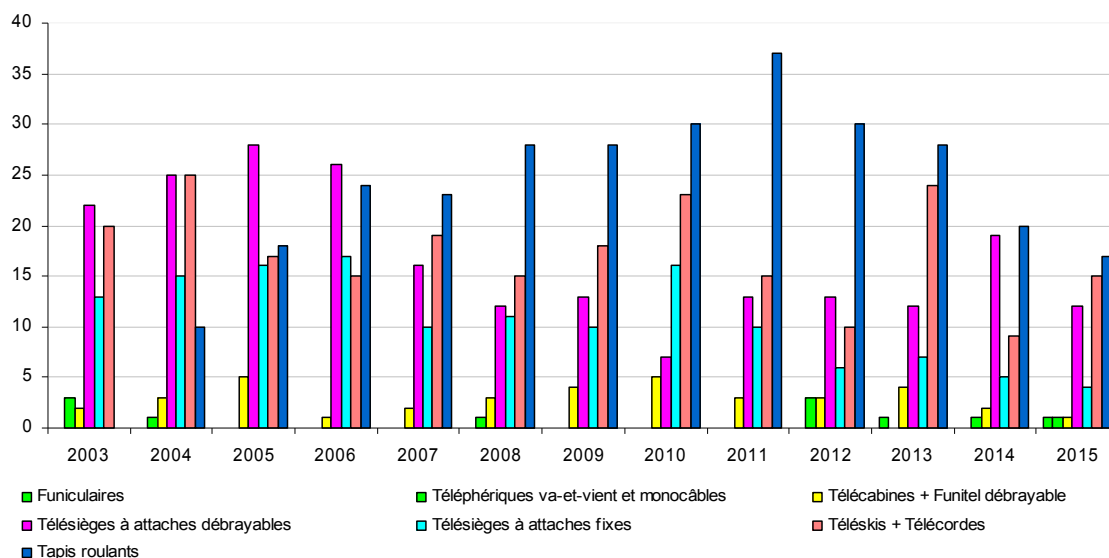


REPARTITION DETAILLEE DES INSTALLATIONS NOUVELLES DEPUIS 2003

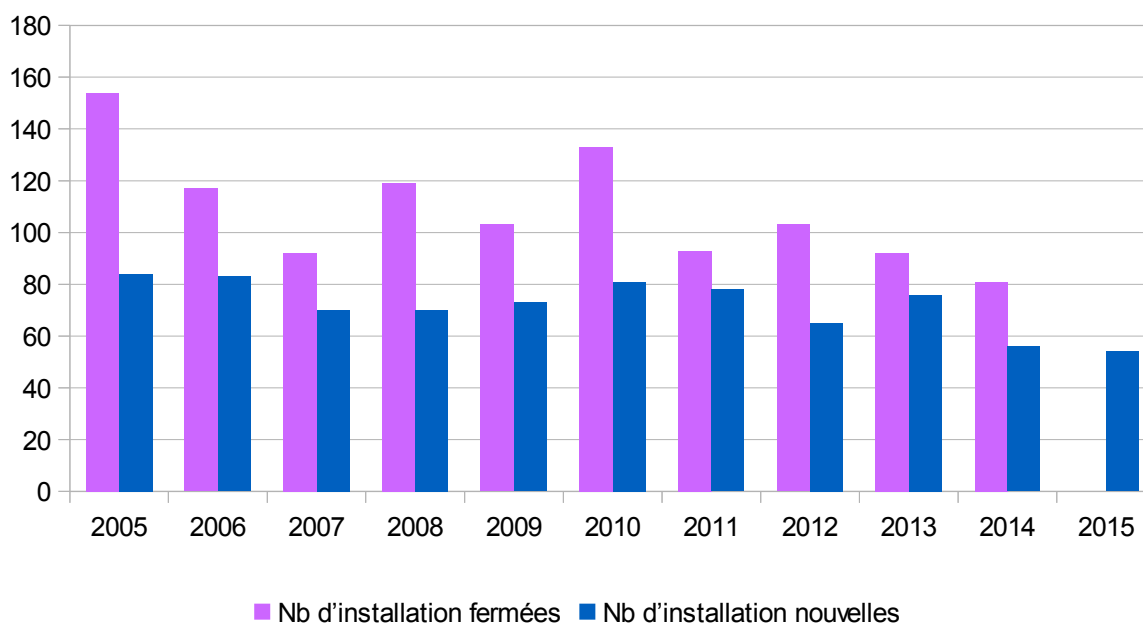
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Funiculaires											1		1
Téléphériques monocâbles	1				2	1				1			
Téléphériques bicâbles	1									1		1	1
Funitel						1							
Funitel va-et-vient	1	1							1				
Télécabines	2	3	5	1		2		5	2	3	4	2	1
Télesièges débrayables + cabines (TSCD)	1	1	3	2	1	3	4			1	3	2	
Télesièges débrayables 8 places (TSD8)			1									1	
Télesièges débrayables 6 places (TSD6)	18	23	24	21	14	7	13	7	12	13	7	14	9
Télesièges débrayables 4 places (TSD4)	3	1		3	1	2			1		2	2	3
Télesièges à attaches fixes (TSF)	13	15	16	17	10	11	10	16	10	6	7	5	4
Téléskis													
Téléskis débrayables (RDP)	15	4	3	4	4	5	7	2	1	2	2		2
Téléskis fixes (RFP)		3	1			2	2	1	1		4		
Téléskis à enrôleurs (RAE)	3	7	11	8	12	5	8	18	12	8	15	7	8
Remonte-pentes de type « Télécordes » (RAC)	2	5	2	3	2	1	0	2	1		3	1	1
Téléskis à câble bas (RCB)		6			1	2	1					1	7
Sous-Total	60	69	66	59	47	42	45	51	41	35	48	36	37
Tapis roulants (TRSM)		10	18	24	23	28	28	30	37	30	28	20	17
TOTAL :	60	79	84	83	70	70	73	81	78	65	76	56	54

EVOLUTION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS NOUVELLES PAR CATEGORIES

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Funiculaires											1		1
Téléphériques va-et-vient mono et bicâbles	3	1				1			1	3		1	1
Télécabines + Funitel débrayables	2	3	5	1	2	3	4	5	2	3	4	2	1
Télesièges à attaches débrayables	22	25	28	26	16	12	13	7	13	13	12	19	12
Télesièges à attaches fixes	13	15	16	17	10	11	10	16	10	6	7	5	4
Téléskis + Télécordes	20	25	17	15	19	15	18	23	15	10	24	9	15
Sous-Total	60	69	66	59	47	42	45	51	41	35	48	36	37
Tapis roulants (TRSM)		10	18	24	23	28	28	30	37	30	28	20	17
TOTAL :	60	79	84	83	70	70	73	81	78	65	76	56	54



EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE D'INSTALLATIONS FERMEES ET NOUVELLES SUR LES 10 DERNIERES ANNEES



Le nombre d'installations fermées pour 2015 ne sera connu qu'en 2016

I.3 Commentaires sur les investissements en remontées mécaniques nouvelles

Cette année, le montant des investissements pour les remontées mécaniques nouvelles et tapis roulants est de 104,32 millions d'euros HT. Ce montant est à son plus bas niveau sur les 15 dernières années.

Cette baisse concerne essentiellement les catégories des télésièges à pinces fixes (il s'en construit actuellement quatre fois moins qu'il y a dix ans) et des télésièges et télécabines à attaches débrayables.

Enfin le nombre de tapis roulants nouveaux est à son plus bas niveau depuis 2004, sachant cependant que de nombreux projets n'ont pas encore été attribués.

INSTALLATIONS NOUVELLES ANNEE 2015

Nota : la liste des abréviations utilisées pour les catégories est annexée en fin de brochure

ALPES DU NORD

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
38	RAE	1	AURIS	Piégut	GMM	ERIC	SATA		325	47	700	0,20
	RAE	1	AURIS	Forêt	GMM	ERIC	SATA		366	70	700	0,20
	RDP		AURIS	Col	GMM	ERIC	SATA		415	106	700	0,30
	TRSM	1	COL DE MARCIEU		SUNKID	MDP	COMMUNE ST BERNARD DU TOUVET		80	15	1200	0,10
	RCAB	1	COL DE MARCIEU		SCHIPPER	MDP	COMMUNE ST BERNARD DU TOUVET		60	10	600	0,05
73	TSD	6	AUSSOIS	Grand Jeu	DOPPELMAYR	ERIC	MAIRIE D'AUSSOIS	TSD6 Grand Jeu	1972	655	2400	7,00
	RCOB		LA GIETTAZ	Fil neige	n.c.	MTC	ESF LA GIETTAZ		78	12	600	n.c.
	RAE	1	LA NORMA	St-Joseph	DOPPELMAYR	MDP	COM COM TERRA MODANA	TSF St-Joseph	250	48	850	0,25
	TRSM		LA PLAGNE	Belle Plagne	FICAP	DCSA	SAP		148	18	1500	0,30
	TRSM		LA PLAGNE	Oursons	SUNKID	DCSA	ESF		42	5	700	n.c.
	TRSM		LA PLAGNE	Piou Piou	SUNKID	DCSA	ESF		26	2	700	n.c.
	TCD	10	LA PLAGNE	Montalbert	POMA	DCSA	SAP	TSD4 Montalbert et TSF4 Fornelet	2 285	620	2800	10,50
	RCOB		LA PLAGNE	Jardin d'Enfants	PELLAT-FINET	DCSA	ESF		80	6	500	n.c.
	RDP		LA PLAGNE	Grangette	GMM	DCSA	SAP		825	257	800	0,50
	TRSM		LA TOUSSUIRE	Tapis 1 couvert des Plans	SUNKID	DCSA	SOREMET	RDP Plans	58	5	1000	0,17
	TRSM		LA TOUSSUIRE	Tapis 2 couvert des Plans	SUNKID	DCSA	SOREMET	RDP Plans	152	28	1000	0,36
	TSD	6	LES ARCS	Carreley	LEITNER	ERIC	ADS		1 891	594	3000	6,50
	TBV	15	LES ARCS	Dahu	BMF	ERIC	ADS	TSF3 Chantel	490	100	315	3,00
	TSD	4	LES MENUIRES	Bettex	INGELO	DCSA	SEVABEL	TSF2 Bettex	1 764	374	2400	2,60
	TSD	6	LES MENUIRES	St Martin Express	DOPPELMAYR	DCSA	SEVABEL	TSD4 Saint Martin 2 Sièges bulles et garage	2 454	608	3200	8,90
	RCOB		LES SAISIES	Des trolls	n.c.	CNA	REGIE DES SAISIES	Installation déplacée	100	8	1250	0,05
	TSD	6	MERIBEL	Combes	POMA	DCSA	S3V	TSD4 Combes, TSF4 Arolles et TSF3 Table Verte	1 245	482	3000	8,00
	RAE	1	MERIBEL	Arolles	IDM	DCSA	S3V		276	29	900	0,20
	TRSM		MERIBEL	Doron	SUNKID	DCSA	S3V		126	19	1700	0,12
	TRSM		MERIBEL	Table Verte	SUNKID	DCSA	S3V		93	12	1700	0,19
RCAB		TIGNES	Snow Park	BORER	DCSA	STGM		66	14	360	n.c.	
TRSM		TIGNES	Centre	FICAP	DCSA	STGM		78	5	1500	0,15	
TRSM		TIGNES	Claret	FICAP	DCSA	STGM		87	15	1500	0,15	
TRSM		TIGNES	Boisses 1	LST	DCSA	STGM		120	17	1500	0,27	

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
74	TSD	6	AVORIAZ	Brochoux	POMA	A.I.M	SERMA	TSF3 Brochoux	904	413	3000	5,50
	RAE	1	BERNEX	La Leche	GMM	MTC	MAIRIE DE BERNEX	RFP de la Leche	151	25	800	0,25
	FUN	15	CHAMONIX BREVENT	Funi 2000	BMF	DCSA	CMB	TS du 2000 démonté en 2007	63	37	356	1,76
	TRSM		FLAINE	Pré	FICAP	DCSA	DSF	TSF2 Pré	185	13	1200	0,49
	TRSM		FLAINE	Michalet	FICAP	DCSA	DSF	TSF2 Pré	97	14	1200	0,27
	RAE	1	LA SAMBUY	Flocon	GMM	MTC	SIVU LA SAMBUY		165	21	500	0,30
	RCOB		LA SAMBUY	Les Marmottons	LST	MTC	SIVU LA SAMBUY		47	3	600	0,02
	TRSM		LES CARROZ	Figaro	n.c.	DCSA	LES CARROZ	RDP Carroz	163	27	1200	0,46
	TRSM		LES CARROZ	Bardellaz	n.c.	DCSA	LES CARROZ	RDP Ecole 1 et Ecole 2	101	14	1200	0,27
	RAC		LES CONTAMINES MONTJOIE	Télécorde	GMM	DCSA	SECMH		140	21	1400	n.c.
	TSD	4	LES HOUCHES	Mélèzes	POMA	ERIC	LHSG	RDP Chamois et RDP La Cha	1088	205	2000	4,80
	TSF	4	MANIGOD	Tête de Cabeau	POMA	CNA	MANIGOD LABELLEMONTAGNE	RDP Tête de Cabeau 1 et RDP Tête de Cabeau 2	993	209	2200	3,00
	RAE	1	SAINT GERVAIS	Ecole	DOPPELMAY R	DCSA	STBMA	RFP Ecole	219	42	900	0,24
	TSF	4	ST JEAN D'AULPS	Les Têtes	POMA	CNA	RÉGIE DE ST JEAN D'AULP	RDP Lancherau et RDP des Têtes	805	222	2000	2,00

ALPES DU SUD

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
04	TRSM		MONTAGNE DE LURE		LST	MDP	COMMUNE ST ETIENNE LES ORGUES		105	13	1200	0,12
04	RCAB		MONTAGNE DE LURE		LST	MDP	COMMUNE ST ETIENNE LES ORGUES		45	6	600	0,05
06	TSD	6	AURON	Haute plane	POMA	ERIC	SMSM	RDP Bois Gaston, RDP Combe Armand et RDP Haute Plane	1345	548	3000	6,50

JURA VOSGES

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
68	RAE	1	SCHNEPFENRIED	Deybach	GMM	MTC	SYND MIXTE VALLEES DE MUNSTER	RFP Deybach	649	110	850	0,60
88	TSD	6	GERARDMER	Grand Haut	DOPPELMAYR	ERIC	MAIRIE DE GERARDMER	TSF3 Grand Haut et RDP Grand Haut II	937	248	3000	6,70

MASSIF CENTRAL

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
15	TSF	4	LE LIORAN	Masseboeuf	GMM	ERIC	SAEM SUPER LIORAN	TSF3 Masseboeuf (ancien)	464	195	2400	2,50
63	TSD	4	SUPERBESSE	Falaise	POMA	DCSA	SAEMC	TSF2 Falaise	864	224	2400	2,78

PYRÉNÉES

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
31	TSD	6	SUPERBAGNERES	Céciré	POMA	DCSA	SIGAS		1 957	656	2200/2800	6,90
65	TSD	6	ST LARY SOULAN	Bouleaux	DOPPELMAYR	DCSA	ALTISERVICE	TSF3 Bouleaux	1 928	607	3600	7,20
65	TRSM		LES AGUDES		SUNKID	MDP	ESF		30	3	1200	0,05
65	TSF	4	VAL LOURON	Sapins	POMA	DCSA	CC VAL LOURON	RDP Lapadé	570	86	1490	1,50

II. L'inventaire des câbles neufs mis en service en 2014

INVENTAIRE DES CABLES NEUFS DES TELEPHERIQUES MONOCABLES MIS EN SERVICE EN 2014

Caractéristiques principales des câbles

De manière générale, les câbles mis en service en 2014 et leurs caractéristiques restent similaires, en nombre et en proportion, à ceux de l'année précédente :

23 câbles neufs ont été mis en service sur les installations monocâbles en 2014. Ce nombre reste dans le prolongement des années précédentes (22 câbles en 2013, 23 en 2012).

Les fils des câbles sont, comme depuis plusieurs années, essentiellement revêtus. Seuls deux câbles sont réalisés en fils « clairs », pour être installés dans une même station.

La grande majorité des câbles sont de classe 1960. Des fils de classe 2160 entrent dans la composition d'un certain nombre d'entre eux.

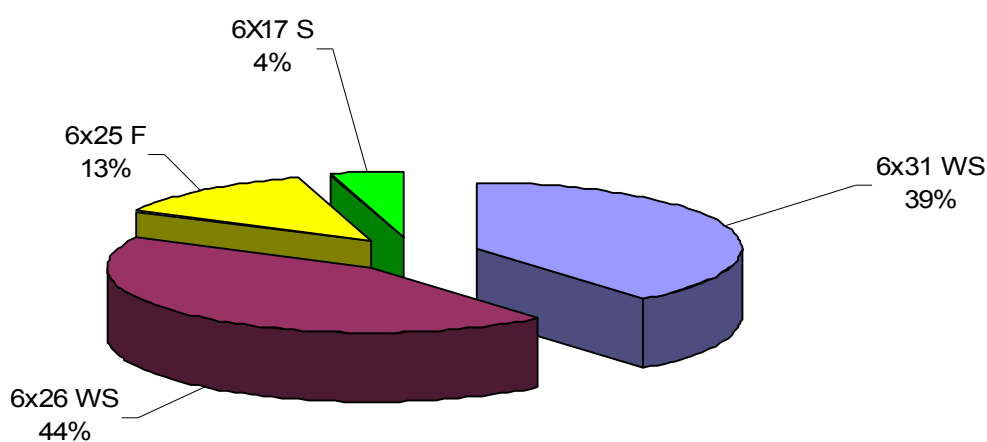
Le principal lubrifiant utilisé reste l'Elaskon 20BB pour les câbles ArcelorMittal et Fatzer. La Castor Oil reste mise en œuvre sur le câble Redaelli.

Les fabricants restent également fidèles à un type d'âme, compacte pour ArcelorMittal et Fatzer, textile synthétique pour Redaelli.

Le nombre de câbles de diamètre supérieur ou égal à 45 mm se stabilise, représentant près de 70 % du total. Le diamètre « moyen » des câbles tend à augmenter, 7 câbles de diamètre supérieur ou égal à 48 mm ayant été installés (contre 4 l'année précédente).

19 des 23 câbles sont de compositions Warrington-Seale (WS), les autres étant des câbles Filler (F) ou Seale (S) (respectivement 3 et 1).

COMPOSITION DES CABLES NEUFS MIS EN SERVICE EN 2014



■ 6x31 WS

■ 6x26 WS

■ 6x25 F

■ 6X17 S

INVENTAIRE DES CABLES NEUFS 2014

N°	Dpt.	Appareil	Station	Installation	Constructeur	Diamètre Mm	Composition	Revêtement	Surtré-filage	Âme	Lubrifiant	Câblier
1	05	TSF 4	Serre-Chevalier	Croix de la Nore	GMM	40,5	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
2	05	TSF 4	Puy Saint Vincent	Bruyères	GMM	40,5	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
3	73	TSD 4	Méribel	Loze	INGELO	40,5	6 x 17 S	Galvanisé	non	Textile synthétique	Castor Oil	Redaelli
4	74	TSD 4	Châtel	Gabelou	POMA	40,5	6 x 25 F	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	Fatzer
5	74	TSF 4	La Clusaz	Grenèche	POMA	40,5	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
6	73	TCD 8	Les Arcs	Villards	LEITNER	42,0	6 x 25 F	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
7	74	TSD 6	Avoriaz	Seraussaix	POMA	42,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
8	73	TSD 6	Les Saisies	Bellasta	DOPPELMAYR	45,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
9	04	TSD 6	Allos	Clos Bertrand	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
10	15	TSD 6	Le Lioran	Buron du Baguet	LEITNER	46,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
11	38	TSCD 6-10	Corrençon	Clos de la Balme	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
12	73	TSD 6	La Rosière	Plan du Repos	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
13	73	TSD 6	Courchevel	Aiguille du Fruit	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
14	74	TSD 6	Avoriaz	Proclou	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
15	74	TSD 6	Châtel	Portes du Soleil	POMA	46,0	6 x 25 F	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	Fatzer
16	74	TSD 6	Saint-Gervais	Mont Joux	LEITNER	46,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
17	73	TSD 6	Courchevel	Forêt	POMA	48,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
18	73	TSD 6	Val Thorens	Portette	DOPPELMAYR	48,0	6 x 31 WS	Sans	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
19	74	TSCD 6-10	La Clusaz	Bossonet	POMA	48,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
20	38	TSD 6	Sept Laux	Gypaete	DOPPELMAYR	50,0	6 x 31 WS	Galvanisé	oui	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
21	73	TSD 6	Val Thorens	Plan de l'Eau	POMA	50,0	6 x 31 WS	Sans	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
22	73	TSD 8	La Plagne	Colosses	POMA	50,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	Fatzer
23	74	TCD 10	Chamonix	Plan Joran	POMA	58,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal

III. Le parc des remontées mécaniques au 31/12/2014

III.1 Le parc au 31/12/2014 : Caractéristiques et évolution

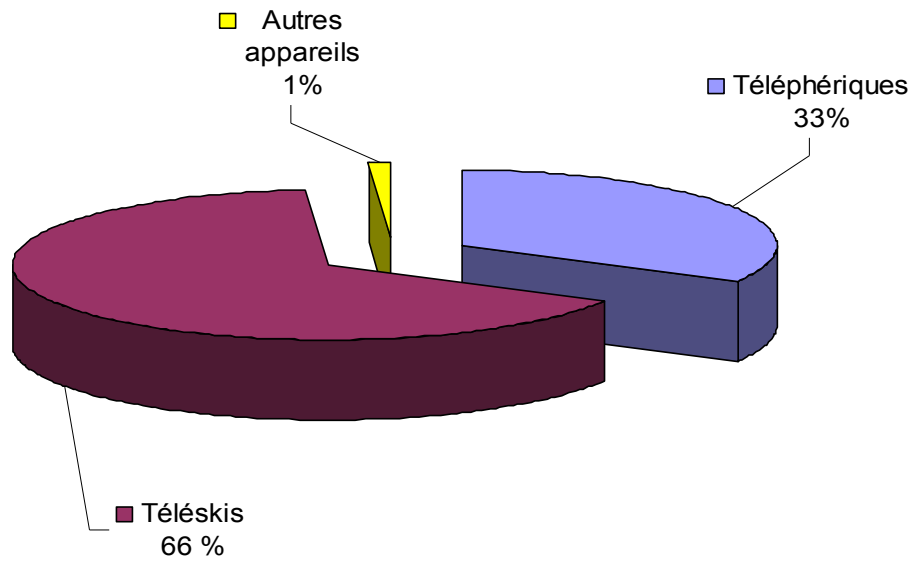
Le parc de Remontées Mécaniques pris en compte dans ce document comprend la totalité des installations à câbles transportant des personnes, ainsi que les trains à crémaillère.

Le parc français de remontées mécaniques est composé de 3 391 installations, réparties en trois catégories. Au premier rang mondial par le nombre, il représente près de 18% du parc international. Les 3 391 remontées mécaniques se concentrent sur 336 sites (stations de ski, sites touristiques, dessertes urbaines ou autres sites).

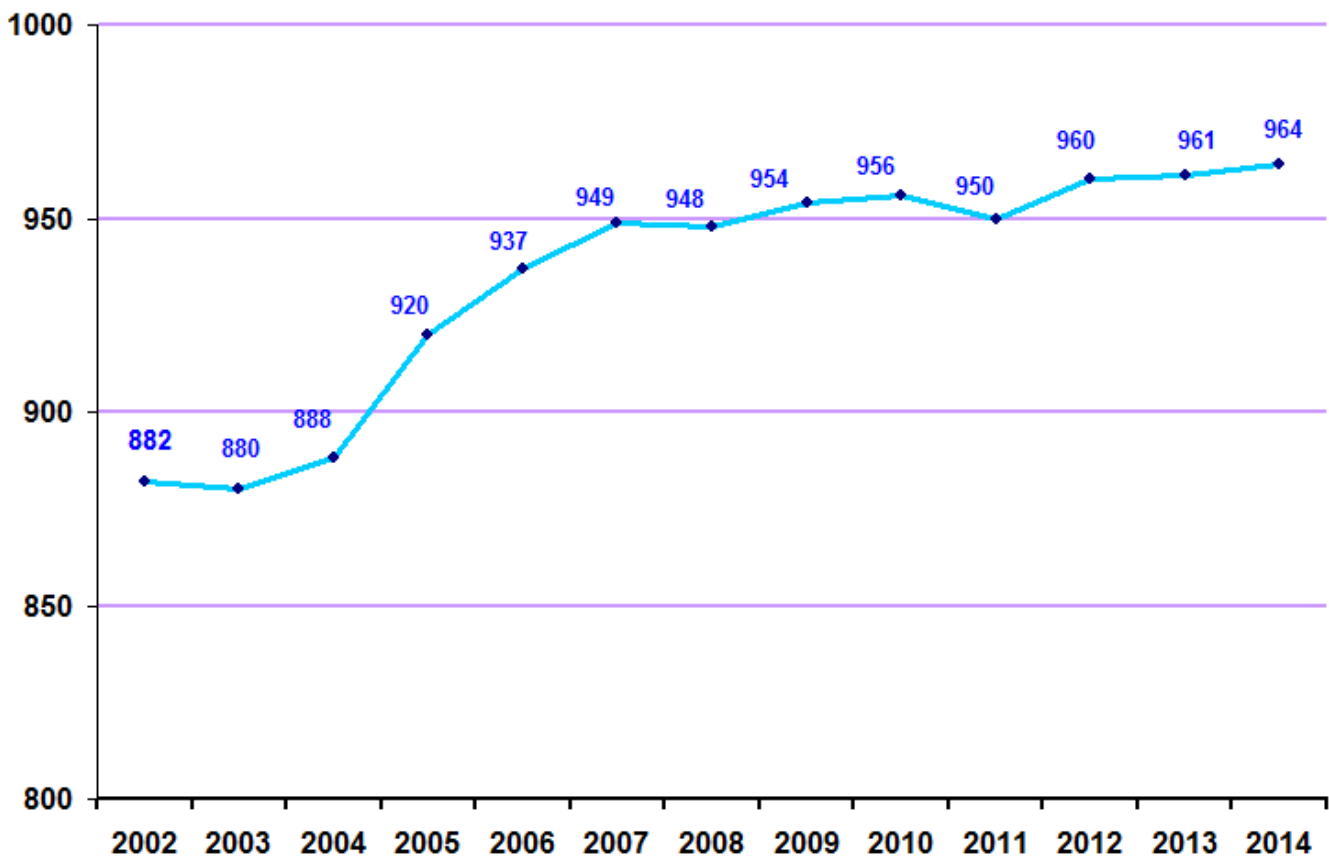
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de Téléphériques	1 157	1 149	1 143	1 145	1 143	1 136	1 133	1 121
Nombre de Téléskis	2 694	2 602	2 551	2 503	2 417	2 363	2 297	2 238
Nombre de d'autres installations	39	39	37	37	35	33	33	32
Nombre total de remontées mécaniques	3 890	3 790	3 731	3 685	3 595	3 532	3 463	3 391
Dénivelé	733 173	717 971	709 517	703 208	689 788	682 620	672 835	664 129
Moment de Puissance (10 ³)	949 540	947 953	954 172	956 232	950 932	960 126	960 501	964 393
Débit (passagers/heure)	3 806 686	3 773 244	3 760 152	3 756 311	3 726 440	3 734 563	3 871 360	3 718 129

Le moment de puissance utilisé par le STRMTG est une grandeur conventionnelle. Elle est le produit du débit horaire théorique de l'appareil, exprimé en p/h, par sa dénivelée, mesurée en m.

PARC DES REMONTEES MECANIQUES AU 31/12/2014



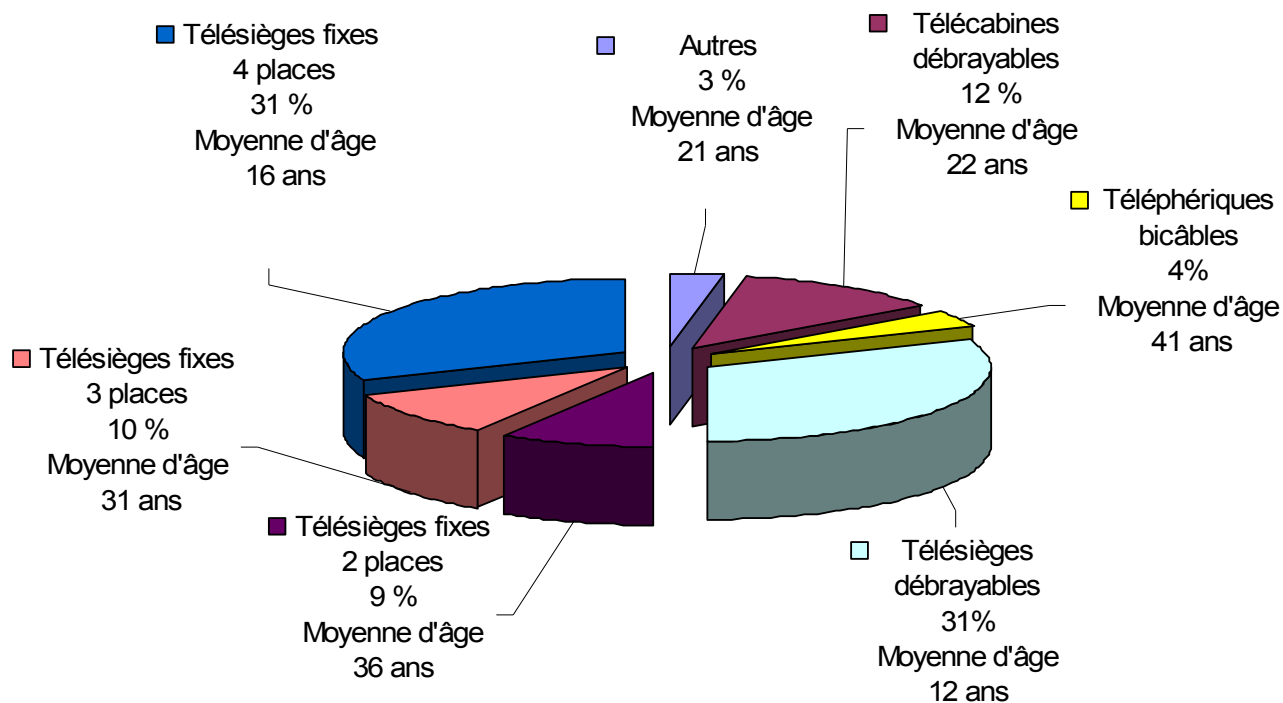
EVOLUTION DU MOMENT DE PUISSANCE TOTAL (10⁶)



III.2 Le parc des téléphériques

III.2.1 Composition et évolution :

PARC DES TELEPHERIQUES AU 31/12/2014 : Répartition par catégorie d'installation



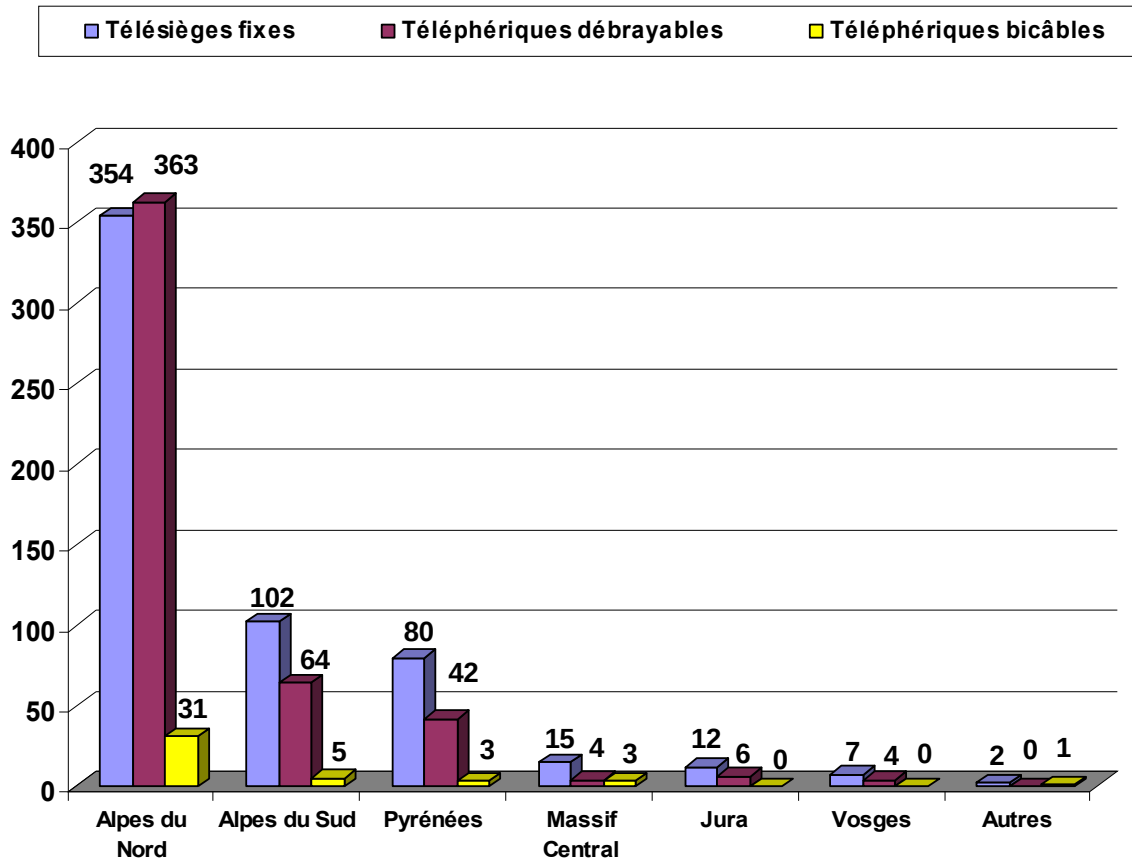
Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléphériques sont regroupées dans le tableau de la page suivante :

PARC DES TELEPHERIQUES – COMPOSITION ET EVOLUTION

Catégorie	Nom usuel	2009		2010		2011		2012		2013		2014		
		Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Age du plus ancien
TSF 2	Télesiège fixe 2 places	149	31 ans	138	32 ans	127	33 ans	117	34	109	35	100	36	54 ans
TSF 3	Télesiège fixe 3 places	147	27 ans	142	27 ans	134	28 ans	131	29	124	30	117	31	41 ans
TSF 4	Télesiège fixe 4 places	337	14 ans	346	14 ans	352	14 ans	353	15	353	16	349	16	30 ans
TSF 6	Télesiège fixe 6 places	4	6 ans	5	7 ans	5	8 ans	5	9	7	12	6	10	17 ans
TSD 2	Télesiège débrayable 2 pl.	1	29 ans	1	30 ans	1	31 ans	1	32	1	33	1	34	34 ans
TSD 3	Télesiège débrayable 3 pl.	5	30 ans	5	31 ans	5	32 ans	4	33	4	34	1	40	40 ans
TSD 4	Télesiège débrayable 4 pl.	108	16 ans	108	17 ans	107	17 ans	106	18	108	19	103	20	31 ans
TSD 6	Télesiège débrayable 6 pl.	167	5 ans	173	6 ans	185	7 ans	197	7	203	8	218	8	21 ans
TSD 8	Télesiège débrayable 8 pl.	7	8 ans	7	9 ans	7	10 ans	7	11	7	12	8	11	14 ans
TCD 4	Télécabine débrayable 4 pl.	23	35 ans	23	36 ans	20	36 ans	17	37	15	37	14	38	47 ans
TCD 6	Télécabine débrayable 6 pl.	44	26 ans	43	28 ans	42	29 ans	39	30	38	31	38	32	49 ans
TCD 8-9	Télécabine débrayable 8-9 pl.	23	6 ans	24	7 ans	24	8 ans	26	8	26	9	26	10	22 ans
TCD 10-12	Télécabine débrayable 10-12 pl.	31	19 ans	33	18 ans	35	18 ans	36	18	39	17	41	17	30 ans
TCD 15-16	Télécabine débrayable 15-16 pl.	7	12 ans	7	13 ans	7	14 ans	7	15	7	16	7	17	23 ans
TCP	Télécabine monocable pulsé	11	25 ans	11	26 ans	11	27 ans	10	28	10	29	10	30	33 ans
TMV	Téléphérique monocable à va-et-vient	8	19 ans	8	20 ans	8	21 ans	9	19	9	20	8	20	34 ans
TSCD	Téléphérique monocable à sièges et cabines	10	3 ans	10	4 ans	10	5 ans	11	6	14	5	16	5	11 ans
DMD	Funitel et doubles monocâbles	10	18 ans	10	19 ans	10	20 ans	10	21	10	22	10	23	30ans
DMV	Funitel va-et-vient	3	12 ans	3	13 ans	4	11 ans	4	12	4	13	4	14	29 ans
TBV-TBP-TBA	Téléphérique bicable	47	37 ans	47	38 ans	48	39 ans	45	40	44	40	43	41	81 ans
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques		19 ans		19 ans		19 ans		19 ans		19 ans		20 ans		

III.2.2 Répartition par massif :

EFFECTIF DES TELEPHERIQUES DANS LES DIFFERENTS MASSIFS

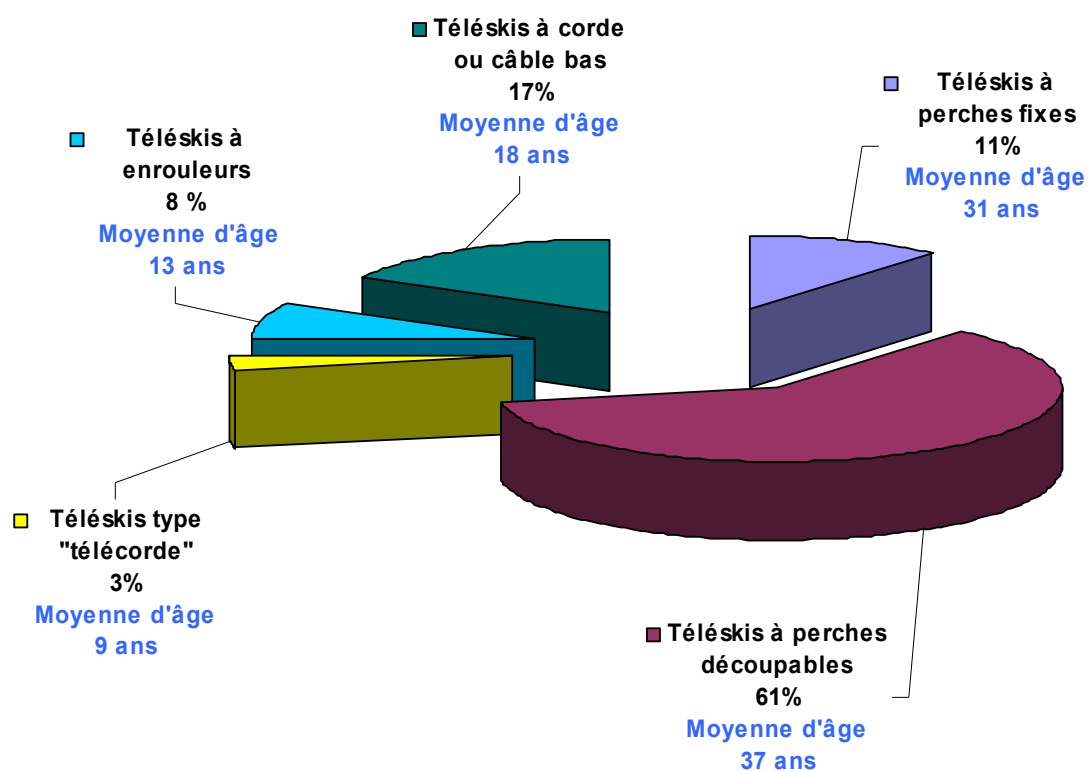


PARC DES TELEPHERIQUES – REPARTITION PAR MASSIF

Cat.	Nom usuel	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		jura		Vosges		Autres	
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
TSF 2	Télesiège fixe 2 places	51	35 ans	28	36 ans	17	36 ans	3	46 ans					1	37 ans
TSF 3	Télesiège fixe 3 places	76	32 ans	17	30 ans	12	29 ans	2	32 ans	7	31 ans	3	31 ans		
TSF 4	Télesiège fixe 4 places	224	17 ans	56	13 ans	50	16 ans	10	16 ans	5	19 ans	3	27 ans	1	12 ans
TSF 6	Télesiège fixe 6 places		39 ans		110 ans		18 ans						1	12 ans	
TSD 2	Télesiège débrayable 2 pl.		134 ans												
TSD 3	Télesiège débrayable 3 pl.		140 ans												
TSD 4	Télesiège débrayable 4 pl.	79	20 ans	13	18 ans	6	17 ans	2	13 ans	1	16 ans	2	30 ans		
TSD 6	Télesiège débrayable 6 pl.	161	18 ans	30	7 ans	22	10 ans	1	0 ans	2	9 ans	2	6 ans		
TSD 8	Télesiège débrayable 8 pl.		711 ans		113 ans										
TCD 4	Télécabine débrayable 4 pl.		938 ans		343 ans		230 ans								
TCD 6	Télécabine débrayable 6 pl.		3031 ans		232 ans		537 ans			1	32 ans				
TCD 8-9	Télécabine débrayable 8 pl.		2310 ans		19 ans		214 ans								
TCD 10-12	Télécabine débrayable 10-12 pl.		3218 ans		517 ans		36 ans			1	26 ans				
TCD 15-16	Télécabine débrayable 15-16 pl.		519 ans				214 ans								
TCP	Télécabines monocâbles pulsés		830 ans		229 ans										
TMV	Téléphériques monocâbles à va-et-vient		618 ans		228 ans										
TSCD	Téléphériques monocâbles à sièges et cabines		73 ans		87 ans					1	8 ans				
DMD	Funitel et double monocâbles		825 ans		130 ans				1	6 ans					
DMV	Funitel va-et-vient		414 ans												
TB	Téléphérique bicâble		3141 ans		535 ans		330 ans		3	60 ans				1	56 ans
TPM			141 ans												
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques du massif			20 ans		19 ans		20 ans		26 ans		23 ans		23 ans		34 ans

III.3 Le parc des téléskis

III.3.1 Composition et évolution :



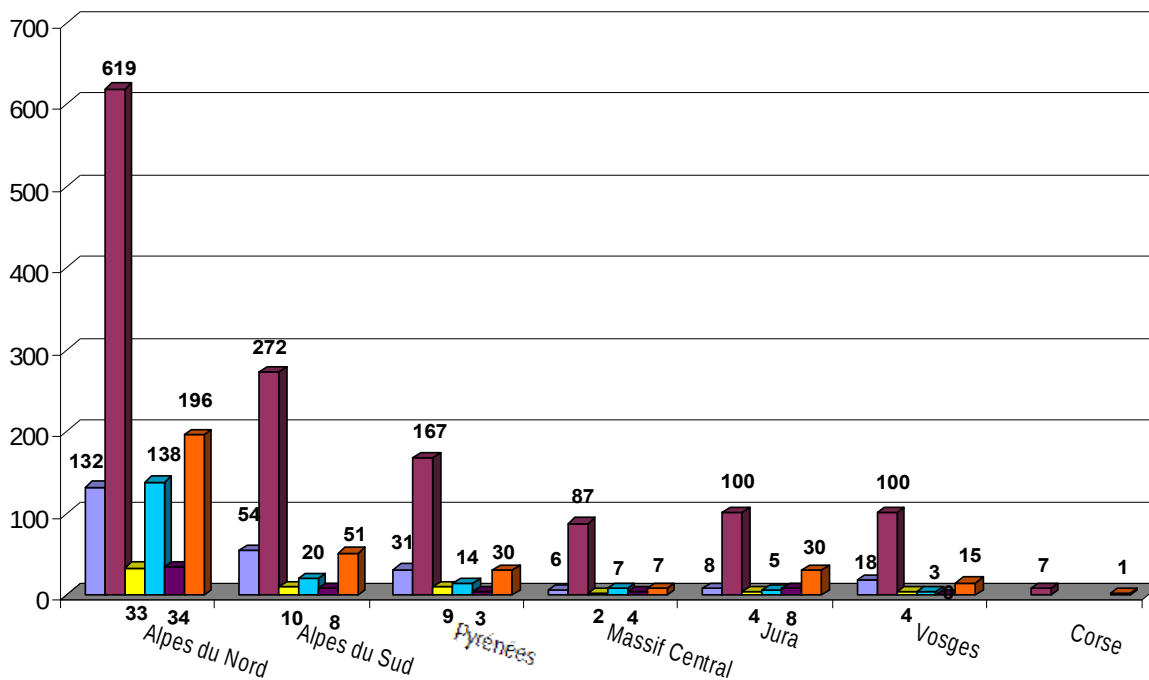
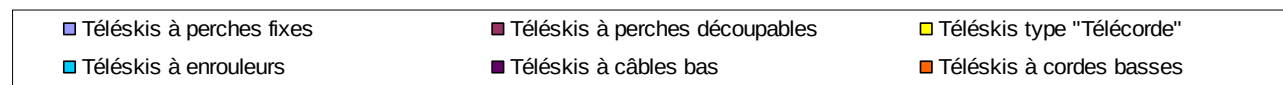
Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléskis sont regroupées dans le tableau ci-après.

PARC DES TELESKIS – COMPOSITION ET EVOLUTION

Catégorie	Nom usuel	2010		2011		2012		2013		2014		
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Age du plus ancien
RFP	Téléskis à perches fixes	288	28 ans	279	28 ans	271	29	261	30	249	31	52 ans
RDP	Téléskis à perches découplables	1563	34 ans	1495	34 ans	1447	35	1392	36	1352	37	69 ans
RAC	Téléskis type "télécorde"	59	7 ans	62	7 ans	64	8	66	8	62	9	18 ans
RAE	Téléskis à enrouleurs	149	12 ans	156	11 ans	164	12	178	12	187	13	50 ans
RCAB	Téléskis à câble bas	87	16 ans	80	18 ans	77	18	71	19	58	19	42 ans
RCOB	Téléskis à corde basse	357	14 ans	345	14 ans	340	15	329	16	330	17	49 ans
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis		28 ans		28 ans		29 ans		29 ans		30 ans		

III.3.2 Répartition par massif :

EFFECTIFS DES TELESKIS DANS LES DIFFERENTS MASSIFS



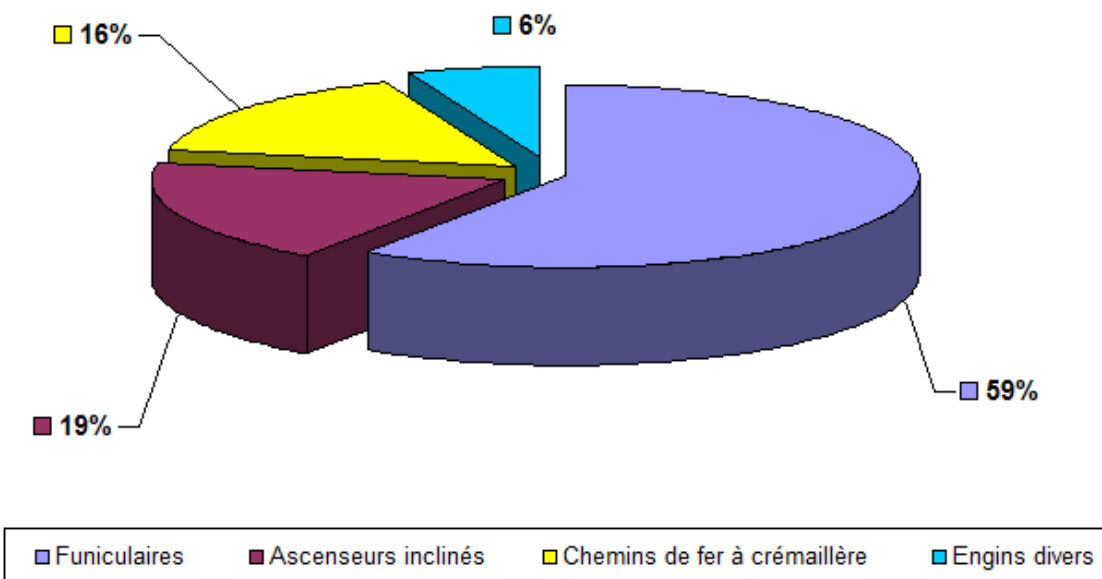
PARC DES TELESKIS – REPARTITION PAR MASSIF

		Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		Jura		Vosges		Corse		Autres	
Cat.	Nom usuel	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
RFP	Téléskis à perches fixes	132	31 ans	54	31 ans	31	31 ans	6	19 ans	8	30 ans	18	36 ans				
RDP	Téléskis à perches découplables	619	37 ans	272	37 ans	167	37 ans	87	35 ans	100	40 ans	100	37 ans	7	33 ans		
RAC	Téléskis type "télécorde"	33	9 ans	10	9 ans	9	12 ans	2	4 ans	4	10 ans	4	4 ans				
RAE	Téléskis à enrouleurs	138	13 ans	20	9 ans	14	17 ans	7	9 ans	5	13 ans	3	15 ans				
RCAB	Téléskis à câble bas	34	23 ans	8	13 ans	3	12 ans	4	17 ans	8	15 ans					1	12 ans
RCOB	Téléskis à corde basse	196	17 ans	51	18 ans	30	16 ans	7	11 ans	30	16 ans	15	16 ans	1	4 ans		

Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis du massif	29 ans	31 ans	32 ans	30 ans	32 ans	33 ans	30 ans	12 ans
------------------------------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

III.4 Le parc des autres installations

III.4.1 Composition et évolution :



PARC DES AUTRES INSTALLATIONS – COMPOSITION ET EVOLUTION

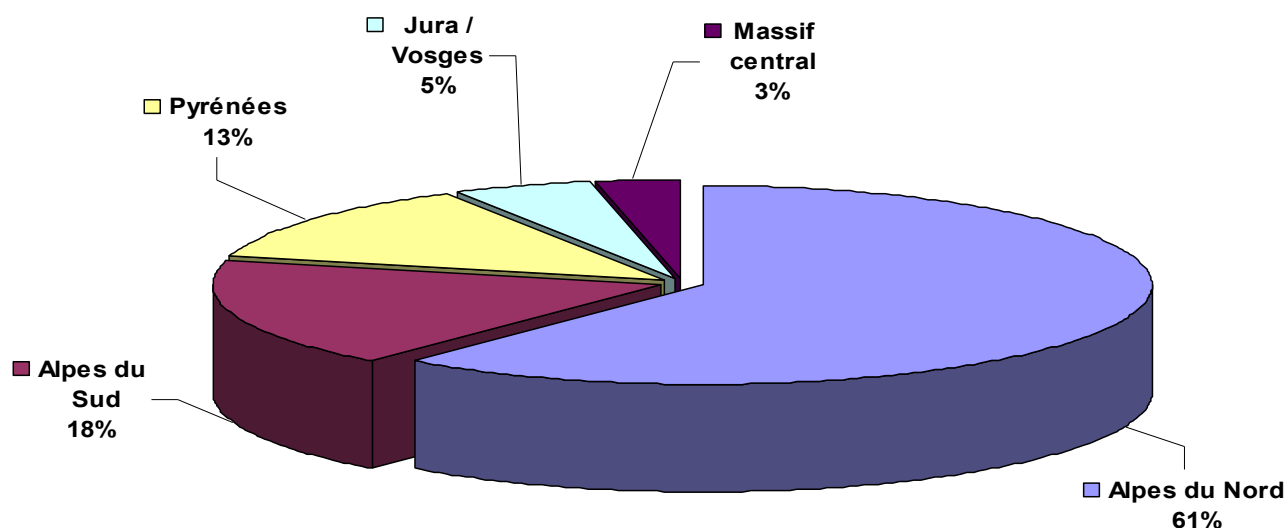
Catégorie	Nom usuel	2010		2011		2012		2013		2014		
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Age du plus ancien
FUN	Funiculaires	20	47 ans	19	50	18	49	19	47	19	48	125
ASC	Ascenseurs inclinés	9	21 ans	8	23	7	24	6	25	6	26	38
CFC	Chemin de fer à crémaillère	4	84 ans	4	85	5	68	5	69	5	70	110
EDS	Engins divers	4	43 ans	4	44	3	52	3	53	2	68	115

III.5 Les tapis roulants

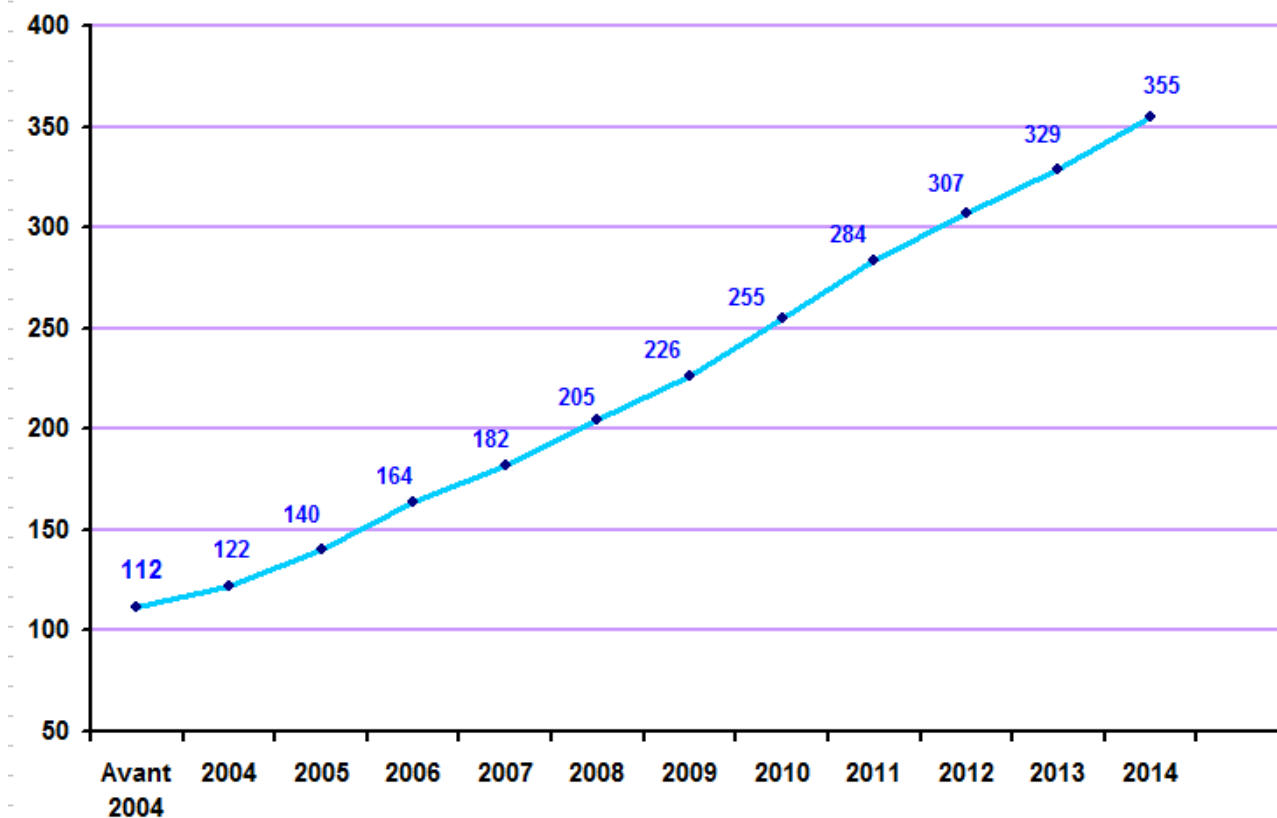
Depuis 2004, les tapis roulants sont soumis aux mêmes dispositions que les remontées mécaniques. Ainsi l'instruction des dossiers d'autorisation avant mise en exploitation et le contrôle de ces appareils sont assurés par les Bureaux de contrôle du STRMTG.

Au 31/12/2014, 355 tapis roulants étaient en service.

REPARTITION PAR MASSIF



EVOLUTION DU PARC DES TAPIS ROULANTS

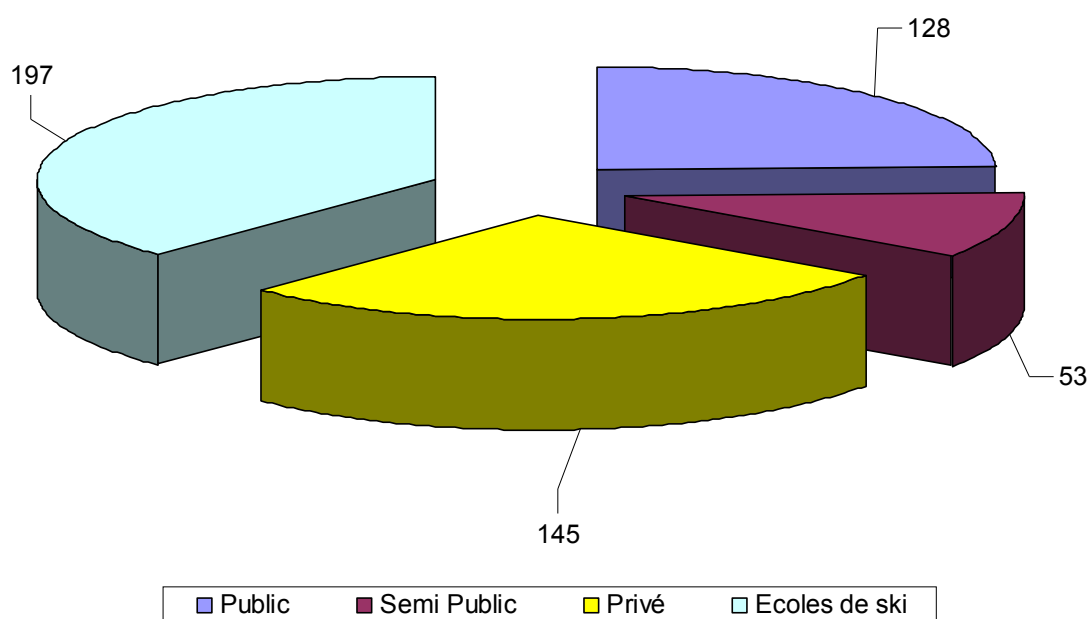


Les 3 391 remontées mécaniques françaises et les 355 tapis roulants sont exploités par 523 exploitants.

Parmi ceux-ci, on peut distinguer :

- 128 exploitants de type "public"
- 53 exploitants de type "semi-public"
- 145 exploitants de type "privé"
- 197 exploitants de type "école de ski"

Répartition des exploitants en fonction de leur structure juridique

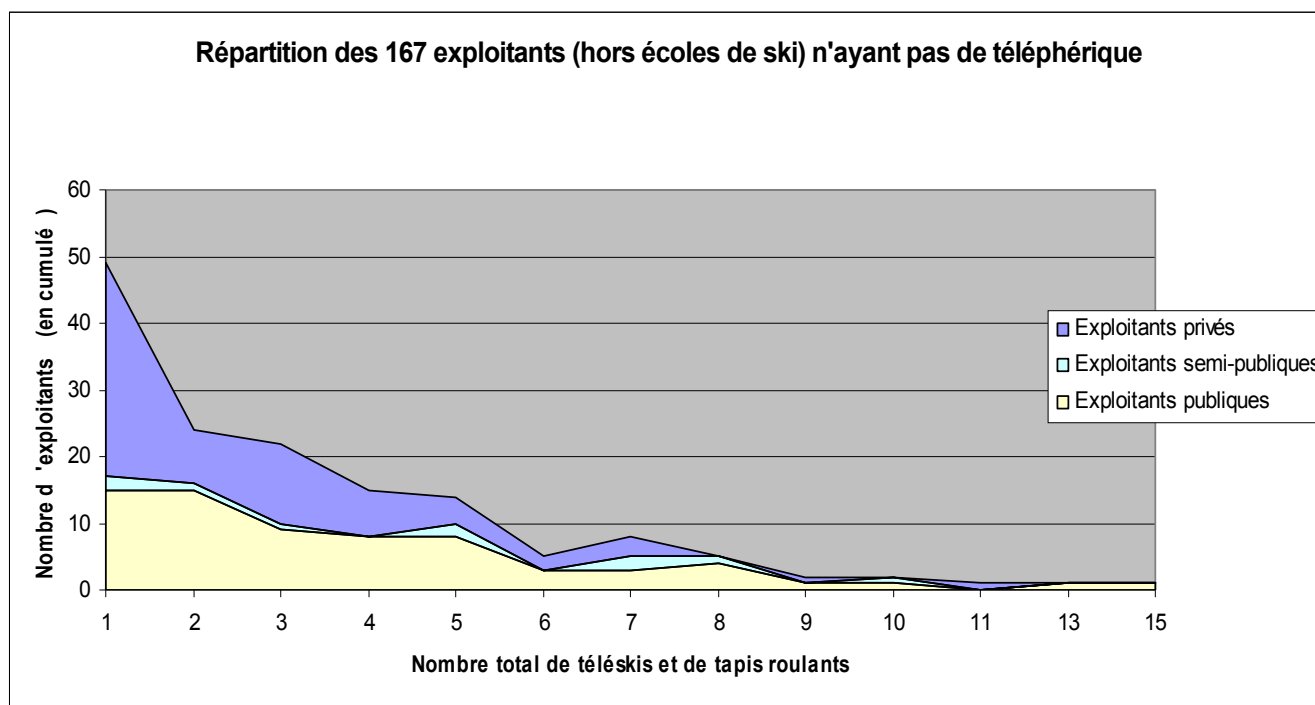
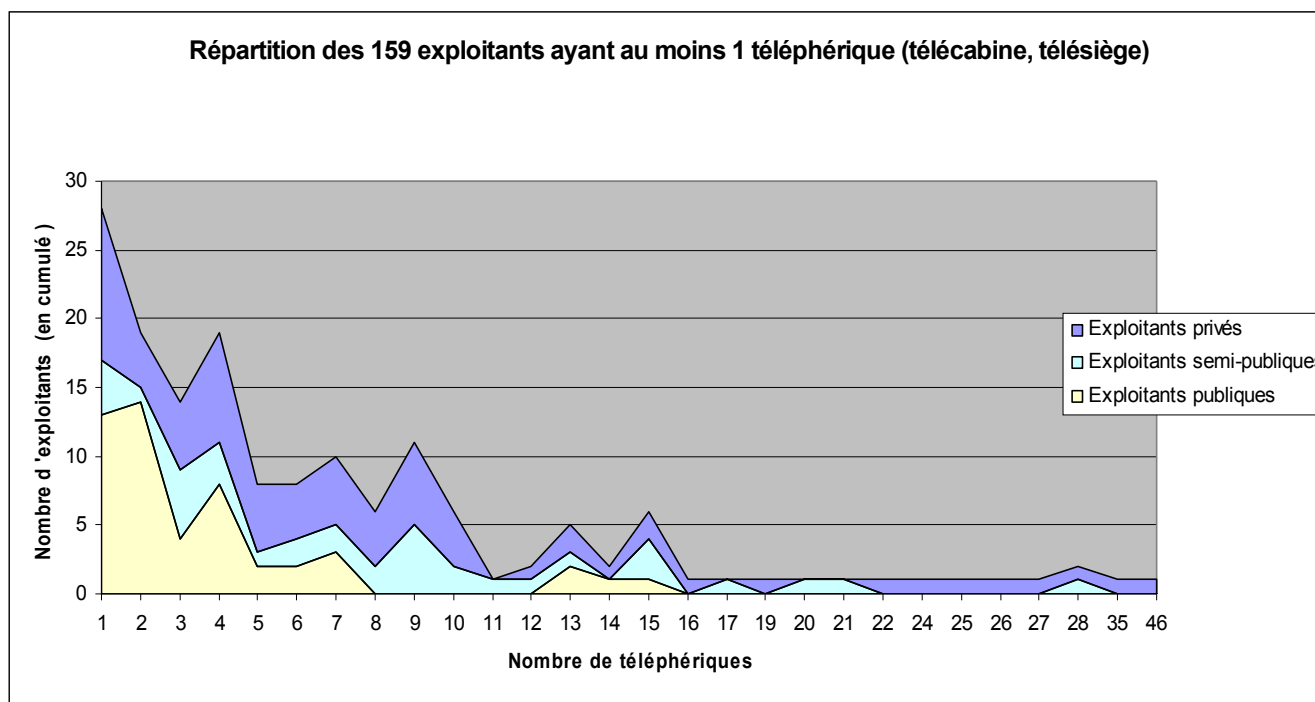


Les exploitants hors "école de ski" :

Les 326 exploitants hors "école de ski" sont en charge des 3 100 remontées mécaniques et 171 tapis roulants, soit :

- 100 % du parc de téléphériques (télécabines, télésièges,...) ;
- 87 % du parc de téléskis ;
- 48 % du parc de tapis roulants.

La répartition de ces exploitants en fonction de leur nombre d'appareils (télésièges ou téléski-tapis) est détaillée sur les 2 graphiques ci-dessous. Le 1er s'intéresse aux 159 exploitants ayant au moins 1 téléphérique, et le 2nd aux 167 autres exploitants n'ayant aucun téléphérique.



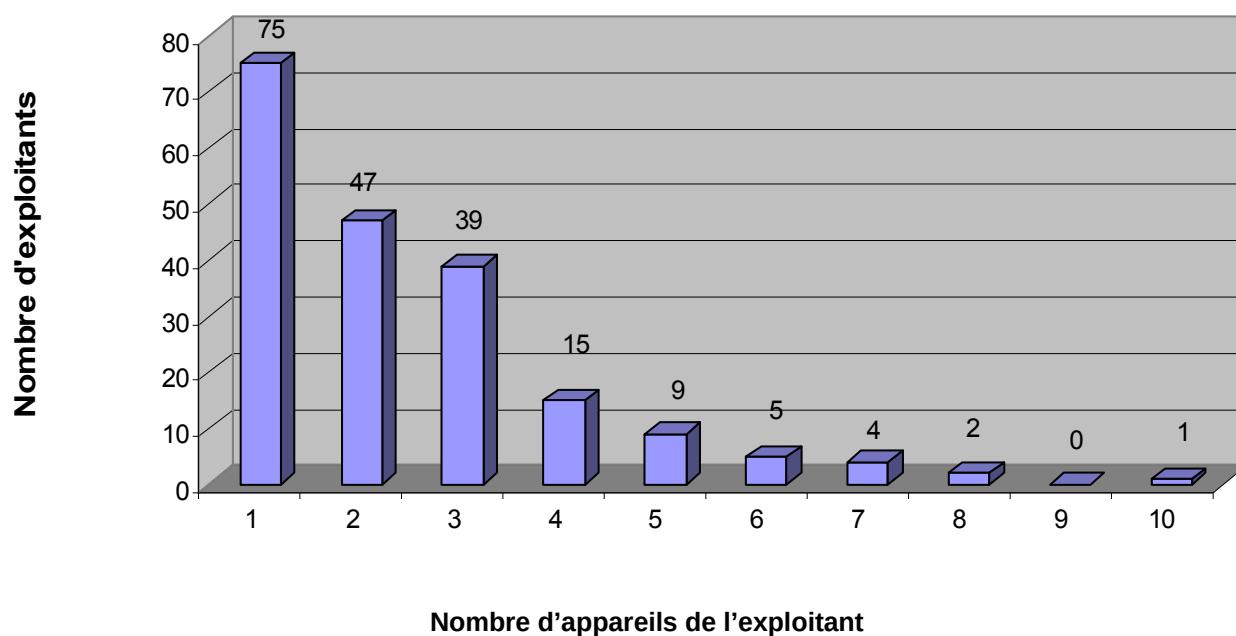
Les "écoles de ski" :

Les exploitants de type "école de ski" exploitent exclusivement des téléskis et des tapis roulants :

- 291 téléskis (soit 13 % du parc français de téléskis)
- 184 tapis roulants (soit 52 % du parc français de tapis roulants)

Le graphique ci-dessous montre la répartition des 197 exploitants "école de ski" , en fonction de leur nombre total d'installations (téléskis + tapis roulants) :

Répartition des 197 exploitants de type « école de ski » en fonction de leur nombre d'appareils (téléskis et tapis roulants)



Tout comme les années précédentes, le travail d'estimation du nombre de passages total sur les remontées mécaniques françaises, est le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs de la profession (exploitants, Domaines Skiabiles de France, STRMTG,...) qui constitue un point fort du monde des remontées mécaniques et symbolise une volonté unanime de partenariat afin d'aboutir ensemble à des données uniques, fiables et représentatives.

Ainsi, l'enquête relative au trafic a, cette année encore, été réalisée par Domaines Skiabiles de France, qui interroge les exploitants par l'intermédiaire de son site Intranet. Les exploitants y fournissent ainsi les données « trafic » pour chacune de leurs remontées mécaniques.

À partir de ces données sources, le STRMTG réalise une estimation nationale. La méthode d'estimation n'a pas changé, elle reste celle des années précédentes, qui a été validée par nos partenaires de la profession (voir pour plus de précisions la méthode d'estimation expliquée page ci-après).

Les résultats ainsi obtenus permettent de suivre l'activité remontées mécaniques et présentent à cet égard un intérêt majeur pour l'ensemble de la profession.

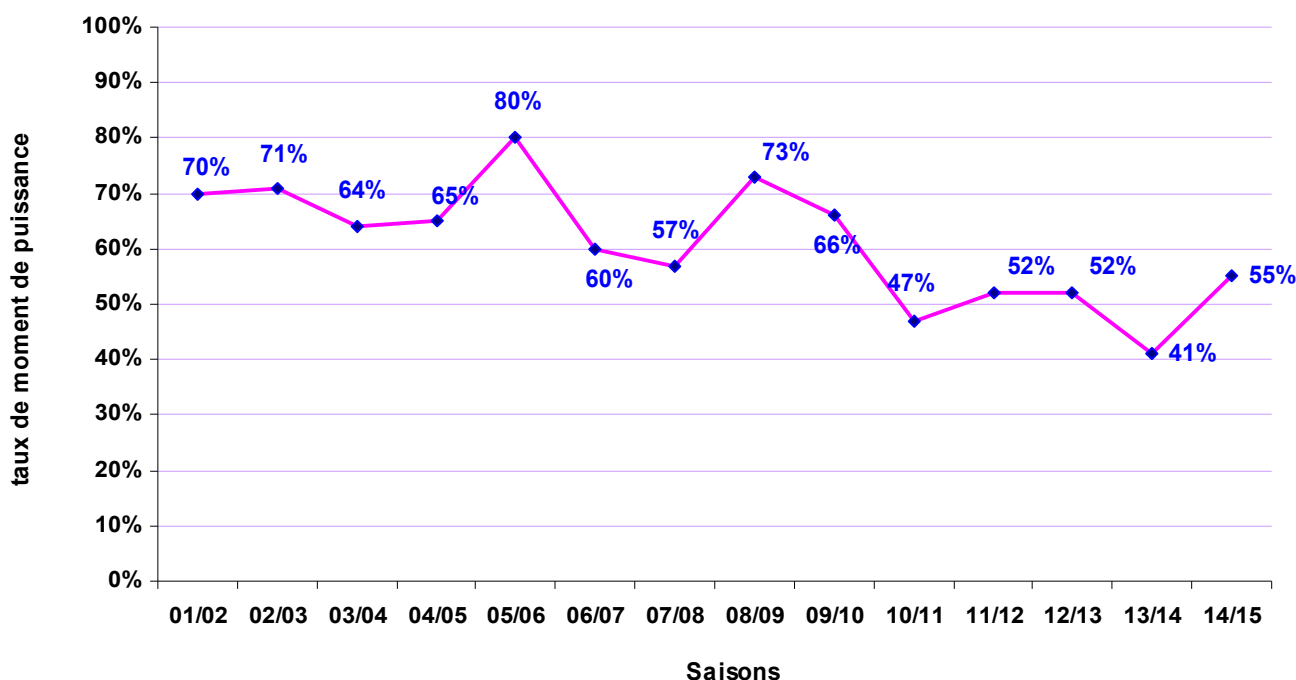
V.1 Enquête saison 2014/2015

Pour cette saison 2014/2015, 82 exploitants ont renseigné l'enquête relative au trafic (55 la saison précédente).

Le moment de puissance total des appareils dont le trafic est connu représente 55 % du moment de puissance total du parc français de remontées mécaniques.

EVOLUTION DU TAUX DE DONNEES « TRAFIC » FOURNIES

visualisée par le moment de puissance total des installations dont le trafic est déclaré par rapport au moment de puissance total du parc



V.2 Trafic déclaré – Trafic estimé

La méthode utilisée pour estimer l'ensemble du trafic est la même que celle utilisée pour les saisons précédentes.

Sur la base du trafic réel déclaré par les exploitants ayant répondu à l'enquête DSF, le STRMTG estime un trafic France entière.

Rappel de la méthode d'estimation :

La base de travail est constituée de l'ensemble des installations pour lesquelles un trafic a été déclaré. Ces installations sont triées par massif, suivant la répartition suivante :

- Alpes du Nord
- Alpes du Sud
- Pyrénées
- Massif Central
- Jura
- Vosges

et par catégories.

La méthode consiste à estimer le trafic supporté par une catégorie d'installations dans un massif donné à partir du trafic déclaré dans ce massif pour la catégorie d'installations considérée.

Cette estimation se fait par une simple règle de trois basée sur le moment de puissance (MTPU) pour toutes les catégories d'installations.

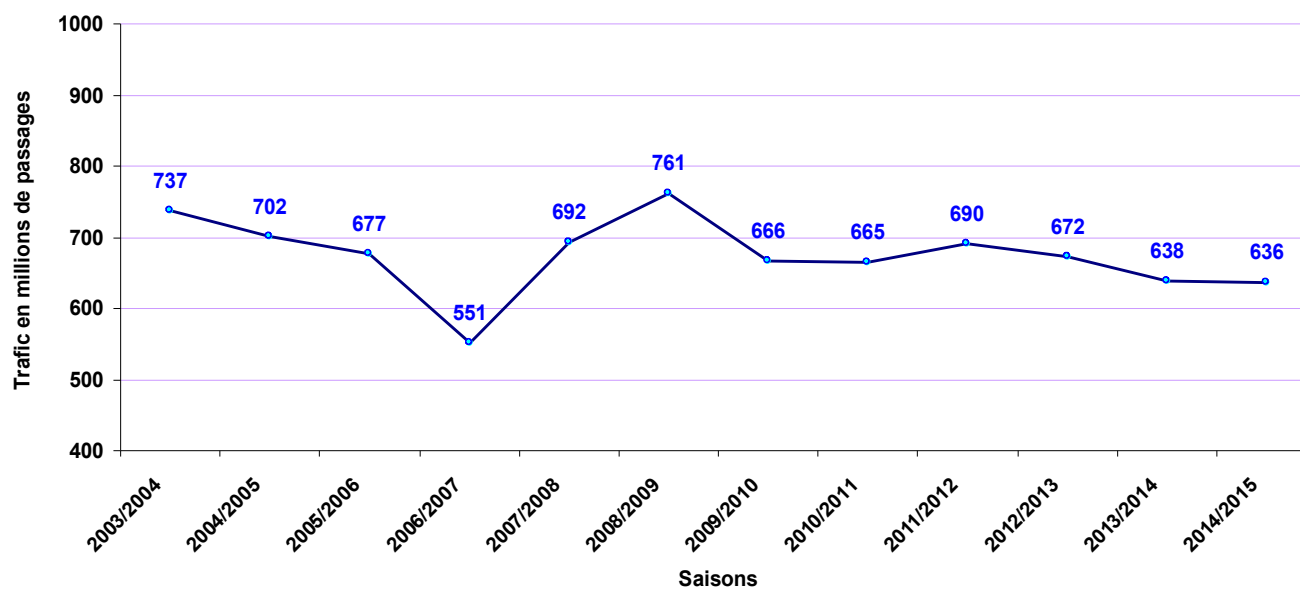
Le choix du moment de puissance se justifie par le fait qu'il est révélateur du caractère attractif de l'appareil, puisqu'il associe à la fois le débit et la dénivelée.

À titre d'exemple, on obtient le trafic estimé des téléskis à perches débrayables (RDP) dans le massif du Jura en multipliant le trafic déclaré sur RDP dans le massif du Jura par le coefficient C suivant :

$$C = \frac{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura}}{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura ayant eu un trafic déclaré}}$$

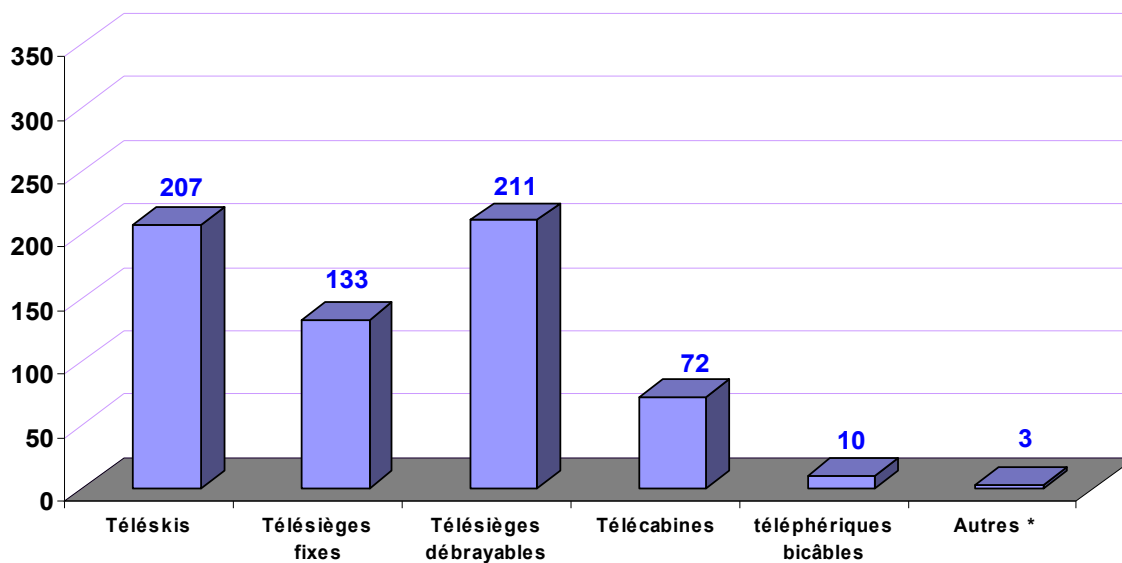
Cette saison, le trafic déclaré s'élève à 329 millions de passages.

Selon la méthode expliquée ci-avant, nous obtenons alors un trafic total estimé de **636 millions de passages**, pour l'ensemble des remontées mécaniques françaises, pour la saison 2014/2015.



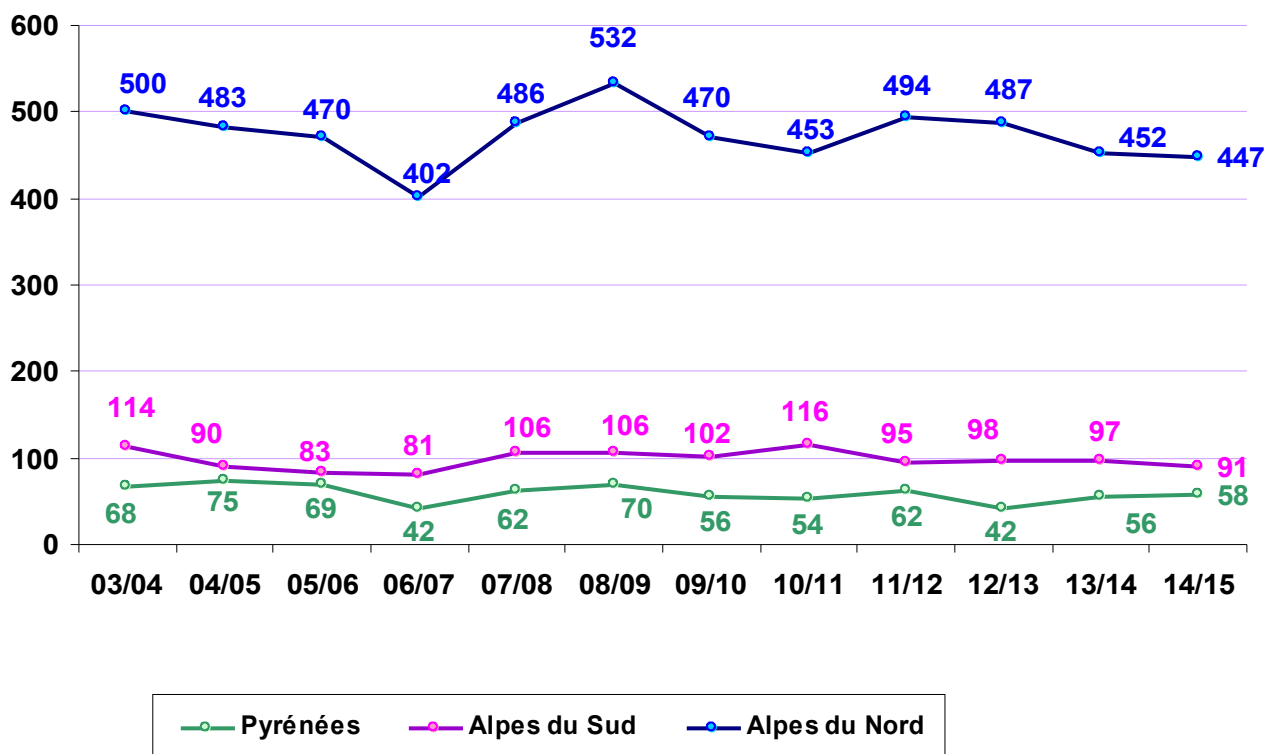
V.3 Trafic par catégorie d'installation (saison 2014/2015)

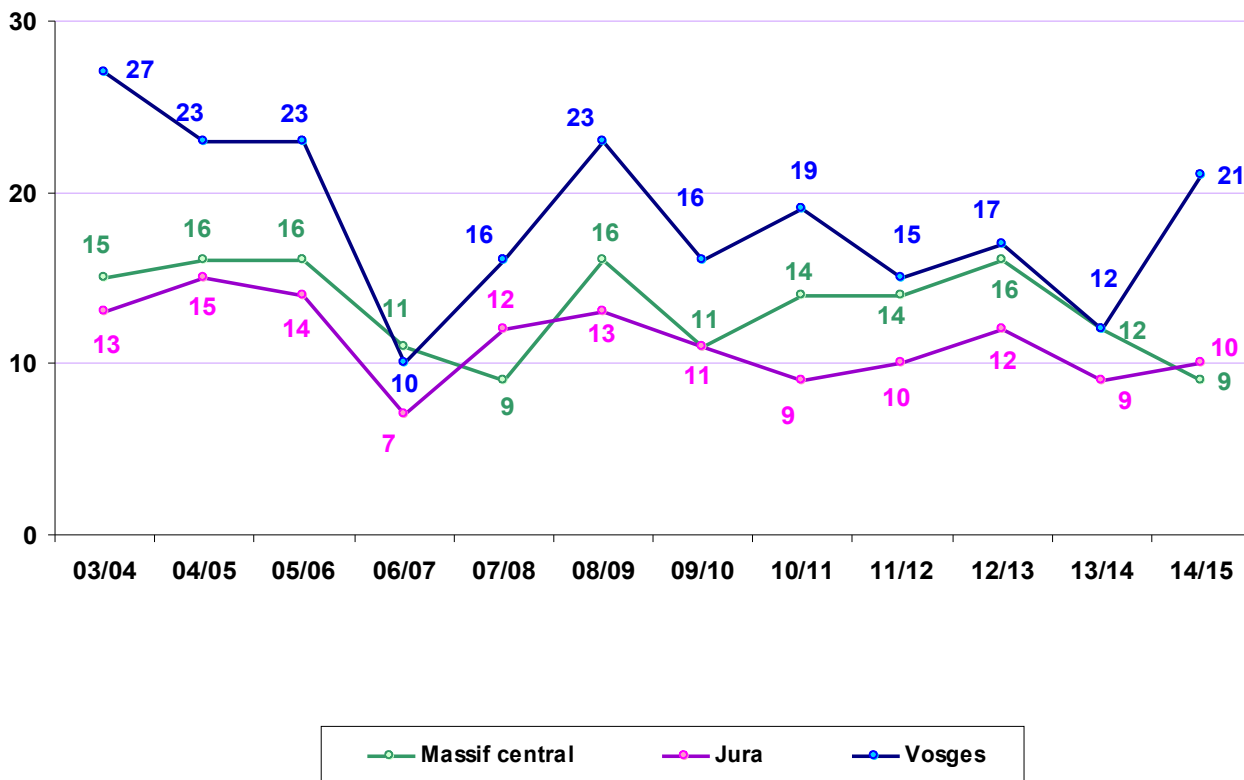
* Funiculaires, ascenseurs inclinés, chemins de fer à crémaillère et engins divers.



V.4 Trafic par massif – Évolution sur les dernières saisons

Pour des raisons de lisibilité, les courbes d'évolution du trafic sur les différents massifs français sont présentées ci-après sur deux graphiques distincts. Cela permet ainsi de bien montrer les différentes fluctuations du trafic pour chacun des massifs.





De manière globale, le trafic estimé pour la saison 2014/2015 est du même ordre que celui de la saison 2013/2014.

Pour les 3 plus gros massifs (Alpes du Nord, Alpes du Sud et Pyrénées) la moyenne de leurs évolutions de trafic est d'environ moins 4 % par rapport à la saison précédente.

Pour le massif central, le Jura et les Vosges, l'extrapolation de leur nombre de passages est toujours délicate, à cause du faible nombre d'appareils dans chaque catégorie, et du taux de données source (nombre de passages déclarés) toujours plus faible que la moyenne nationale. Toutefois, l'estimation de cette année est révélatrice d'une hausse sensible du trafic sur les remontées mécaniques des Vosges par rapport à son niveau des saisons précédentes.

Liste des catégories d'installations et leurs abréviations

	ABREVIATIONS	CATÉGORIES D'INSTALLATIONS
TELEPHERIQUES	TBD	Téléphériques bicâbles à attaches débrayables
	TBP	Téléphériques bicâbles pulsés
	TBV	Téléphériques bicâbles à va et vient
	TBA	Autres types de téléphériques bicâbles
	DMD	Double monocâbles à attaches débrayables
	DMV	Double monocâbles à va et vient
	TCD	Télescabinés à attaches débrayables
	TCP	Télescabinés pulsés
	TSD	Télesièges à attaches débrayables
	TSF	Télesièges à attaches fixes
TSCD	Téléphériques monocâbles avec sièges + cabines	
TMV	Téléphériques monocâbles à va et vient	
TPM	Autres types de téléphériques monocâbles	
TELESKIS	RDP	Téléskis à perches débrayables
	RFP	Téléskis à perches fixes
	RAE	Téléskis à enrouleurs
	RCB	Téléskis à câble bas
	RAC	Téléskis de type "télécorde"
AUTRES INSTALLATIONS	ASC	Ascenseurs inclinés
	CFC	Chemins de fer à crémaillère
	FUN	Funiculaires
	EAC	Engins automoteurs portés par câble
	EDS	Engins divers
TAPIS ROULANTS	TRSM	Tapis Roulants de Stations de Montagne

**Service Technique des Remontées Mécaniques
et des Transports Guidés**
1461 rue de la piscine

Domaine Universitaire
38400 Saint Martin d'Hères
Tél. : 04 76 63 78 78
Fax : 04 76 42 39 33

